



Extension de la Clinique Néphrologique Saint-Exupéry de Toulouse

Développer une offre de prise en charge globale et graduée

Depuis près de 42 ans, la Clinique Néphrologique Saint-Exupéry est spécialisée dans le traitement des maladies rénales. Elle dispose de toutes les unités de soins qui permettent de répondre à une prise en charge globale et graduée de ses patients (centre d'hémodialyse, unité de formation et d'éducation à la dialyse à domicile, services d'hospitalisation, accueil d'urgences néphrologiques et métaboliques, dix unités d'hémodialyse de proximité et de consultations néphrologiques avancées réparties en Haute-Garonne). Par une démarche qualité d'excellence, des soins personnalisés, une présence permanente et des équipements de pointe, la clinique veille à apporter une prise en charge médicale globale pour les patients atteints d'insuffisance rénale. La clinique Saint-Exupéry a su préserver son indépendance dans les orientations médicales grâce à sa participation à des coopérations régionales et nationales : l'alliance des cliniques indépendantes Clinavenir, le Groupement de Coopération sanitaire Télésanté Midi-Pyrénées, ou encore Santé Cité, le premier groupe coopératif d'établissements de santé indépendants français. Depuis sa création, dans un souci constant d'améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et visiteurs, différentes phases de restructuration, d'aménagement et d'agrandissement se sont succédées, sur son site principal comme dans les unités Hors Centre. La prochaine opération menée par la Clinique Saint-Exupéry est la construction d'un nouveau bâtiment attenant à l'existant, un projet confié à l'agence d'architecture Kardham Cardete Huet. Avec cette extension, les médecins souhaitent pouvoir disposer de toutes les spécialités médicales sur site afin d'assurer une plus grande rapidité d'intervention et de consultation.



Comment est composé le patrimoine immobilier de la clinique Saint-Exupéry ?

Vincent Lacombe : La clinique a connu deux phases constructives majeures. Elle a ouvert ses portes le 5 janvier 1975 sur une entreprise foncière d'environ 2.800m². Ses activités correspondaient alors exclusivement au traitement de l'insuffisance rénale avec des postes d'hémodialyse, un plateau de consultation de néphrologie et des fonctions logistiques attenantes. En 1990, alors que l'établissement avait déjà reçu une autorisation pour intégrer six lits de médecine, il a reçu l'accord des autorités pour étendre ses capacités dans le traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique (IRC) et l'hospitalisation à orientation néphrologique. La clinique a donc mené à bien la construction d'un nouveau bâtiment d'environ 2.300m², ces constructions en structure poteaux-poutres permettent toutes évolutions ultérieures.

Gérard Huet, comment avez-vous intégré le projet de la clinique néphrologique Saint-Exupéry en 1975 ?

Gérard Huet : Lors de mon implication en 1975 dans le projet de la clinique, j'étais encore étudiant en architecture et salarié d'une des deux agences d'architecture les plus réputées de Toulouse, l'atelier Gardia & Zavagno. J'étais alors chargé de la surveillance des travaux de construction d'une unité d'hémodialyse au sein de l'hôpital de Purpan. J'ai à ce moment

eu l'occasion de rencontrer le Chef de clinique responsable du projet, et parcours faisant, nous avons tissé quelques liens de confiance. Lorsque ce dernier a décidé de créer son propre établissement spécialisé dans le traitement néphrologique, il m'a demandé d'assurer la conception architecturale du projet. J'ai donc décidé de le rapprocher de mon employeur et ai participé à la concrétisation du projet tout en finalisant mes études.

Quels étaient les besoins architecturaux identifiés dans le cadre du projet de 1975 ?

G. H. : Les réflexions animant ce projet ont été menées dans une relation de partenariat renforcé avec les commanditaires de l'opération. Nous souhaitions ainsi créer un bâtiment répondant aux besoins d'une pathologie chronique. De plus, s'agissant d'une première structure de soin privée, elle devait, tout en étant attentif au confort, être économiquement vertueuse. Il était donc crucial de rester cohérent en matière de conception. Le bâtiment créé devant être hautement performant et disposer de surfaces optimisées afin de sécuriser la pérennité du projet. La conception du projet devait aussi prendre en compte la problématique de la récurrence du soin, notamment la réalisation de visites et de soins réguliers pour le patient. L'atelier Gardia & Zavagno a donc privilégié un accompagnement optimisé visant une haute qualité de prise en charge.



Quelles ont été les premières réflexions liées au projet d'extension de la clinique ?

V. L. : Le projet médical soutenant l'extension de la clinique visait à l'évolution d'une structure monodisciplinaire néphrologique vers un établissement de médecine dédié à la prise en charge des pathologies chroniques. La Clinique Saint-Exupéry a toujours été exclusivement dédiée à la néphrologie. Ce positionnement a été décidé en raison de sa proximité avec l'établissement avec la Clinique Saint-Jean Languedoc, constituant ainsi un site urologique de référence au niveau régional et national. Après avoir obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires, la Clinique Saint-Exupéry a développé une offre de prise en charge globale et graduée. Elle comprend le traitement de l'IRC assuré sur le site de la clinique et dans dix implantations de proximité sur le territoire de Haute-Garonne. La prise en charge en hospitalisation se fait, quant à elle, par des services lourds de réanimation polyvalente, de surveillance continue et de médecine. La clinique Saint-Jean est aujourd'hui déplacée en zone périurbaine dans le cadre d'un projet de regroupement avec un autre établissement appartenant au groupe Capio. De ce fait, l'établissement doit répondre à plusieurs nouveaux impératifs. Aujourd'hui, la Clinique Saint-Exupéry est l'un des plus importants centres de dialyse en France mais dispose de l'un des services d'hospitalisation les plus modestes avec 36 lits. Notre projet doit donc, en priorité, nous permettre d'atteindre une taille critique avec 80 lits d'hospitalisation à temps complet. Il doit également préserver, in situ, une prise en charge de néphrologie d'excellence en associant à ses services un plateau technique devenu indispensable. Etant le seul établissement de santé de la rive droite de la commune de Toulouse, la clinique répond à un besoin de santé de proximité ; dans ce contexte, l'établissement est largement sollicité par la population. Ce projet s'accompagne également d'une autorisation de médecine ambulatoire, obtenue par la clinique en avril 2017, et encourageant l'évolution de nos modes de prise en charge. Enfin, la prise en charge des pathologies chroniques en cardiologie, diabétologie, pneumologie ou médecine interne sont assez marginalisées et sont délaissées par les grands groupes nationaux. Ces derniers privilégient les activités de chirurgie. Or, la clinique disposant des autorisations nécessaires, peut raisonnablement entreprendre leur développement, en accord avec l'ARS.

Quels étaient les enjeux de cette opération ?

V. L. : La conception devait résoudre différentes problématiques du site actuel, notamment en matière d'accessibilité. Ce volet était à retravailler car le site de la clinique est très contraint. Ce projet va d'ailleurs sûrement amener une réflexion de la communauté urbaine quant à l'aménagement des axes viaires riverains. En outre, la Clinique Saint-Exupéry est implantée dans une zone urbaine insuffisamment desservie par les transports en commun. Nous discutons avec les urbanistes de la ville de Toulouse et notre projet profite de la création d'une nouvelle station de métro à une centaine de mètres du site. Le stationnement est également un enjeu important pour nos opérations. Nous envisageons la construction de 280 places de stationnement souterraines pour répondre aux besoins de la patientèle venant de l'ensemble du territoire régional. Se pose alors un besoin impérieux d'identifier les flux de véhicules (visiteurs, employés, etc.) en respectant la différenciation du circuit des ambulances. Le traitement de l'IRC génère 100 à 120 ambulances dans un créneau de 70 à 80 minutes, ce qui représente un flux d'ambulance extrêmement

important et, donc, des capacités de stationnement dédiées pensées en conséquence. Ces mêmes activités assurées par notre établissement impliquent des flux logistiques conséquents que nous avons optimisé par des Dispositifs Médicaux (DM) à usage unique.

Pouvez-vous nous présenter cette extension plus en détails ?

V. L. : Son rez-de-chaussée accueille un plateau d'imagerie de 650m² regroupant scanner et IRM. En liaison verticale directe, un plateau de consultation d'environ 1.800m² qui vise à l'intégration de praticiens spécialisés dans différentes disciplines médicales et dédiés à la prise en charge des pathologies chroniques. Sur le même niveau, relié à ce plateau par une galerie de liaison, nous avons déployé 40 lits d'hospitalisation. Ces installations nous permettront, à terme, de disposer de 15 lits d'hospitalisation à temps complet et de 25 lits d'hospitalisation à temps partiel supplémentaires. La définition de flux rapides nécessite un lien direct entre ces installations et les zones de consultation et de secrétariat. Complétant le plateau technique, nous avons conçu un laboratoire d'analyse de proximité de 300m². Il répond à nos impératifs de continuité de prise en charge en garantissant des délais d'examen extrêmement courts, notamment pour nos services de soins intensifs, de néphrologie et de surveillance continue. Nous respectons également les attentes de la population et les demandes de l'ARS en intégrant un service d'accueil de soins non programmés. Il dispose de 400m² dédiés à la prise en charge de petites urgences de proximité et comble ainsi un manque dans l'offre de santé territoriale entre les missions de premier recours du médecin traitant et les activités d'urgences de l'hôpital. Enfin, cette extension doit permettre l'agrandissement du service administratif et la relocalisation des services logistiques.

Pour quelles raisons n'avez-vous pas suivi la clinique Saint-Jean Languedoc en zone périurbaine ?

V. L. : La clinique Saint-Exupéry a toujours respecté une notion de proximité. Le traitement de l'IRC nécessite trois séances d'hémodialyse par semaine de 3 à 4 heures chacune auxquelles sont additionnés les délais de transport. Dans ce contexte, l'établissement a toujours eu à cœur de maintenir des points de prise en charge de proximité sur l'ensemble du territoire de Haute-Garonne. Pour cette raison, le maillage territorial de son offre comprend dix implantations s'étendant de Bagnères-de-Luchon à Brax.

Comment ce nouveau bâtiment s'intègre-t-il dans son environnement, notamment vis-à-vis de l'existant ?

Marie Laurent : Dans le cadre du projet, nous avons respecté la géométrie et modénature des façades existantes. L'enveloppe du nouveau bâtiment est donc multiple s'attache à porter identité, notamment pour sa façade de la rue Émile Lecrivain. Ce travail sur les façades a été mené en collaboration avec un complice plasticien. Il reprend des éléments caractéristiques, notamment des brise-soleils verticaux en aluminium poli brillant pour se protéger d'une orientation plein Sud. Nous avons également étudié la conception du patio central du bâtiment permettant la conservation d'un chêne centenaire. Il accueille l'accès des ambulances et, gravite en son périmètre les services ouverts au public tels que le laboratoire, la radiologie et les soins non programmés.

Quels sont les enjeux urbains liés à ce projet d'extension ?

G. H. : Le volet urbain qui environne ce projet est particulièrement complexe, toute la ressource foncière est à ce jour consommée et l'établissement ne dispose d'aucunes latitudes pour réagir aux innovations et évolutions médicales qui inévitablement se feront jour. Toutefois Saint-Exupéry est ce jour adossé à un établissement de santé (Clinique St Jean du Languedoc) qui fin 2018 doit déménager vers d'autres horizons. Il y a donc un enjeu urbain dont la collectivité s'est emparé afin de maintenir sur site une médecine de proximité. Ce foncier, propriété de SCI Immobilier, s'il est mitoyen à la Clinique Saint-Exupéry, il est aussi ouvert sur la Route de Revel et borde le parc urbain Alalouf. Ainsi, sous l'autorité de la Métropole, une réflexion est engagée visant à valoriser le site, à ouvrir le parc, faciliter les circulations piétonnes comme automobiles.

Comment sera fait le lien entre l'extension et l'existant ?

M. L. : Ce lien sera naturel, attendu que le nouveau bâtiment s'implante au contact des existants. Outre l'aspect sécurité des personnes et des biens, ce projet d'extension ne pose aucune difficulté majeure dans l'adaptation avec la clinique existante. La continuité des services de consultation se fait simplement et l'extension ayant une orientation médicale différente, a été efficacement reliée à la clinique.

Quelle est la place de la lumière naturelle ?

M. L. : La lumière naturelle est omniprésente, elle est l'un des matériaux qui façonne le projet. Lumière naturelle, certes, mais aussi confort visuel pour ces patients alités. Ainsi, allèges abaissées, amples pans de verre, fixes avec stores motorisés ajustables électriquement depuis le lit, volets translucides vitrés colorés, participent à l'ergonomie des chambres. Par ailleurs et dans un souci de protéger des échauffements solaires ces vitrages, un dispositif de pare soleil en aluminium thermolaqué extrudé et microperforé est mis en place.

Quels sont les autres éléments participant à l'amélioration de l'accueil et du confort des patients ?

M. L. : Le choix des matériaux occupe une place importante. De même, la générosité des espaces, la gestion des flux et la qualité de l'orientation sont des sujets majeurs pour assurer le confort des patients et des visiteurs dès leur arrivée dans le bâtiment, comme la signalétique doit également se montrer particulièrement efficace.

G. H. : La clinique est très investie dans chacun de ces sujets et connaît leur importance afin de garantir la qualité des lieux tant pour les patients que les personnels. Nous témoignons ici d'une réelle qualité dans les relations entre l'architecte et son client. Avec la Clinique Saint-Exupéry, l'architecte dispose d'un programme fonctionnel auquel il répond, comme dans le cadre d'un projet du secteur public, mais qui est surenchéri par des questionnements communs et des échanges successifs. De plus, outre l'importance de satisfaire les besoins fonctionnels de l'établissement et les attentes du personnel, nous concentrons nos réflexions pour le confort du patient et la qualité de sa prise en charge, tout en respectant les contraintes de sécurité et des impératifs de rentabilité, notamment par des coûts maîtrisés.

V. L. : La clinique a toujours été administrée avec les professionnels qui en sont les acteurs. Le Dr Jean-Michel Pujo, créateur de la clinique, était un professionnel de santé membre du corps médical. Son établissement se caractérise par son respect des besoins du secteur médical et

comprend, entre autres, une structure compacte favorisant les flux courts et fonctionnels. Notre projet d'extension poursuit cette vision avec des liaisons verticales reliant espaces de stationnement, zones de consultations et d'hospitalisation de jour qui sont parmi les plus courtes. L'efficacité du bâtiment se retrouve également dans la qualité des matériaux assurant la pérennité de ses locaux. En effet, les activités assurées par la clinique génèrent d'importants flux de brancardage, de déplacements de patients alités et de transports de patients. Nous avons donc largement travaillé les éléments de protection murale sur plusieurs hauteurs et avons privilégié des solutions durables pour les axes de circulation les plus empruntés.

Qu'en est-il des conditions de travail du personnel ?

V. L. : Dans le cadre de ce projet d'extension, nous n'avons pas uniquement demandé une prestation traditionnelle d'architecte à l'agence Kardham. Nous avons sollicité une équipe pour un accompagnement renforcé dans le choix des matériaux et dans la sélection et l'organisation du mobilier, de même pour la signalétique. Le binôme, responsable du projet et représentant le corps médical et l'administration, s'assure que les choix faits s'inscrivent pleinement dans les démarches par le développement de la qualité de vie au travail. Nous mettons en forme nos démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et envisageons, notamment, la redéfinition de certains horaires de nos activités. De plus, nous avons souhaité identifier les espaces en fonction des professionnels auxquels ils sont dédiés. Ainsi, nous avons intégré une cafétéria réservée aux ambulanciers et étudions la mise en place de temps de réunion ou de formation plus nombreux pour renforcer le partage et la valorisation du projet médical de la clinique. Nous aspirons également à nous inscrire dans des démarches innovantes en matière d'informatique architecturale. Nous avons développé un projet de conception en 3D et négocions avec les entreprises pour disposer d'une maquette BIM utilisable pour l'exploitation.

Comment définiriez-vous ce projet d'extension ?

M. L. : Ce projet a eu pour particularité de nous permettre d'échanger librement avec le commanditaire autour du programme et de voir nos réflexions communes induire une acceptabilité heureuse par l'ensemble des occupants, patients, visiteurs, personnels. L'évolution du projet s'est ainsi faite naturellement sans aucune contrainte forte, malgré une période d'études courte et intense. Cette méthode de travail atypique est particulièrement enrichissante et participe ainsi à une appropriation des lieux par les occupants.

Dans quelle mesure ce projet s'inscrit-il dans une démarche de développement durable ?

G. H. : Ce sujet est complexe car la construction occupe la totalité de la parcelle de la clinique en raison de la contiguïté du site et des impératifs fonctionnels du projet. En conséquence, il nous a fallu réinstaller une biodiversité avec, entre autres, des toitures végétalisées, la conservation du chêne le plus emblématique du site. Nos autres démarches ne font que respecter l'existant pour garantir la continuité fonctionnelle du bâtiment. Nous avons également traité les récupérations d'énergies pour le chauffage et optimiser les problématiques de climatisation rendues nécessaires par les fortes amplitudes de température caractérisant le climat du territoire.